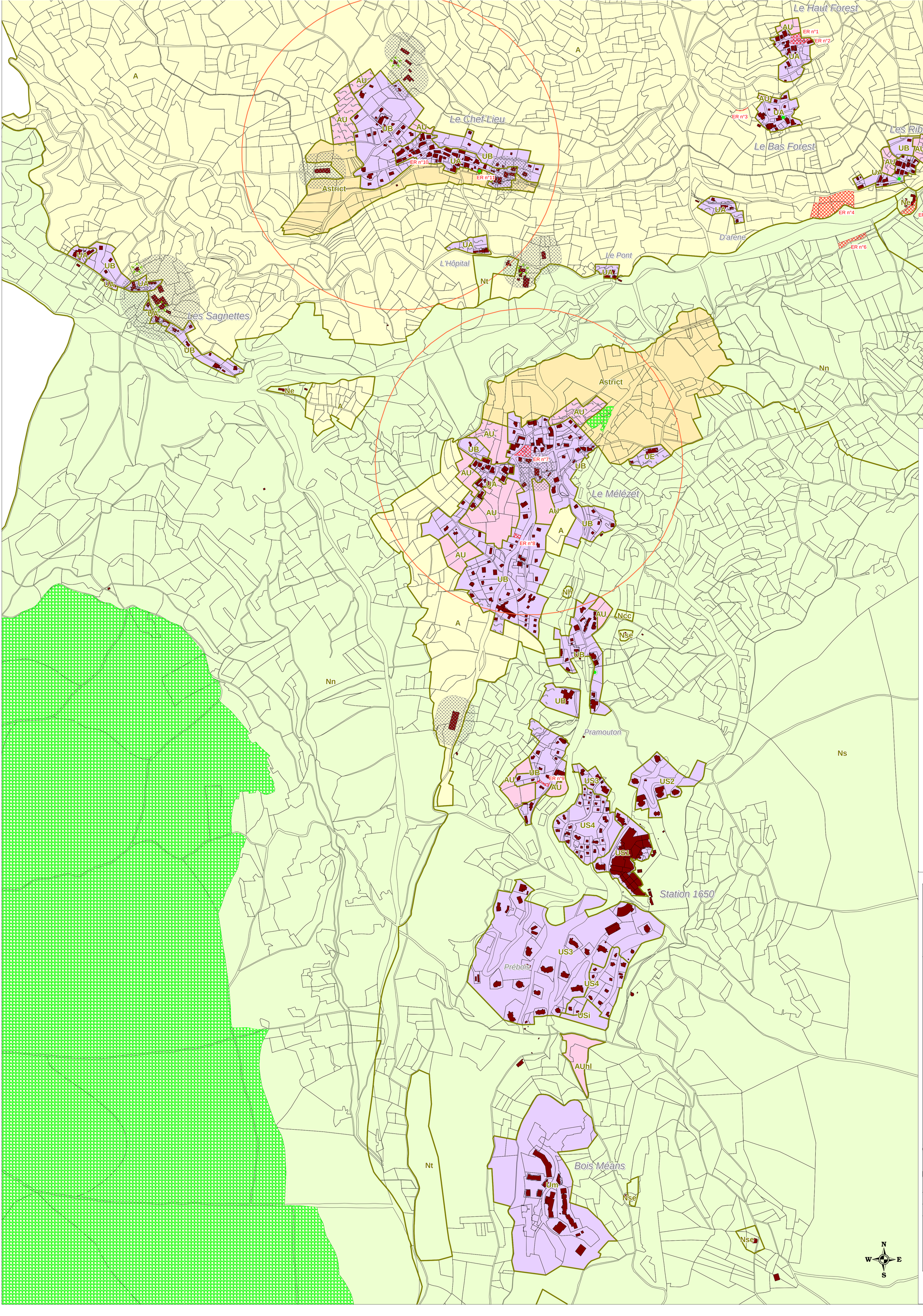

Légende

Zonage

UA :Centre ancien,
UB : Extension urbaine,
UE :Secteur ą vocation artisanale
US : Secteur correspondant ą la station historique, il se découpe en 5 sous secteurs :
US1 : centre station (immeubles collectifs autours de la Grenouillčre),
US2 : station historique, immeubles collectifs (R+6,R+7, R+8),
US3 : station historique, immeubles collectifs (maximum R+5),
US4 : chalet individuel,
USi : zone non eadificandie
UBm : Secteurs correspondant ą la station de Bois Méan :

AU : Extension urbaine soumise ą orientations d'aménagement et de programmation fixées par le PLU ;

A : zone agricole

Nn : Zone naturelle
Ns : Secteur susceptible d'accueillir les équipements nécessaires aux pratiques sportives et de loisirs et en particulier au ski
Nse : Secteur de taille et de capacité limitée au coeur du domaine skiable ol est autorisé la construction d'équipement d'accueil, de loisirs et de restauration d'altitude jusqu'ą 300 m² de surface de plancher
Ncc : Secteur dédié ą l'accueil de campings car ;
Nh : Secteur de taille et de capacité limitée, déją construit ą vocation d'habitat ;
Ne : Secteur de taille et de capacité limitée ą vocation d'équipements publics ;
Nf : Secteur destiné ą l'accueil d'activité de loisir et de camping ą la ferme.

Prescriptions

Secteurs en assainissement non collectif

Espaces Boisés Classés (article L130-1 du code de l'urbanisme)

Emplacements réservés (article R123-11 du code de l'urbanisme)

Bâtiments agricoles de valeur patrimoniale autorisé ą changer de destination dans le volume existant (article R123-12 du code de l'urbanisme)

Périmetre des 500 metres autours des bâtiments de France

Périmetre de réciprocité des bâtiments d'élevage

Patrimoine identifié au titre de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme

Département des Hautes-Alpes

Commune des Orres

ELABORATION DU PLU
(PLAN LOCAL D'URBANISME)

5.2. Plan de la zone urbanisée au 1/5 000

Approuvé, par délibération du Conseil Municipal du :

Le Maire
Pierre VOLLAIRE

PLU initial approuvé le

Février 2018 | PLU révisé approuvé

Auteur : DD / CK / VC

Atelier d'urbanisme et environnement CHADO
1 impasse du Muséum
05000 GAP
☎ : 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62
atelierchado@orange.fr

5. DOCUMENTS GRAPHIQUES